

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 56 188 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 50 000 à 100 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX</b>					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	<b>OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	Ratios de structure	Moyenne de la strate
70 086	1 247	1 681	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
69606	1239	1627	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
34 045	606	705	dont : Impôts Locaux	48,91	43,30
13 565	241	316	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
4 189	75	132	Autres impôts et taxes	6,02	8,13
6 584	117	214	Dotation globale de fonctionnement	9,46	13,18
3 085	55	107	Autres dotations et participations	4,43	6,55
25	0	2	dont : FCTVA	0,04	0,10
5 058	90	108	Produits des services et du domaine	7,27	6,63
60 816	1 082	1 527	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges CAF</u>	
59075	1051	1403	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
37 769	672	835	dont : Charges de personnel	63,93	59,50
13 772	245	277	Achats et charges externes	23,31	19,74
568	10	30	Charges financières	0,96	2,16
2 712	48	91	Contingents	4,59	6,46
3 405	61	127	Subventions versées	5,76	9,08
9 270	165	154	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>					
18 398	327	575	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
285	5	131	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	1,55	22,71
1 264	22	67	Subventions reçues	6,87	11,69
551	10	18	Taxe d'aménagement	3,00	3,17
1 728	31	47	FCTVA	9,39	8,11
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
17 323	308	561	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
12 005	214	358	dont : Dépenses d'équipement	69,30	63,92
3 527	63	134	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	20,36	23,97
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-1 076	-19	-15	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-1 076	-19	-15	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 56 188 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 50 000 à 100 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

10 346	184	169	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
10086	180	250	Excédent brut de fonctionnement	14,49	15,36
10532	187	224	Capacité d'autofinancement = CAF	15,13	13,77
7005	125	90	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	10,06	5,52
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
22035	392	1361	Encours total de la dette au 31 décembre N	31,66	83,66
22002	392	1345	Encours des dettes bancaires et assimilées	31,61	82,65
22002	392	1336	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	31,61	82,09
3797	68	162	Annuité de la dette	5,46	9,94
10399	185	233	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 56 188 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 50 000 à 100 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE</b>						
<b>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</b>						
<b>Bases nettes imposées au profit de la commune</b>			<b>Taxe</b>	<b>Réductions de base accordées sur délibérations</b>		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
4 274	76	152	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
94 251	1 677	1 619	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
88	2	7	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Les taux et les produits de la fiscalité directe locale</b>						
<b>Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales</b>			<b>Taxe</b>	<b>Taux voté (%)</b>	<b>Taux moyen de la strate (%)</b>	
944	17	34	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	22,09	22,11	
26 013	463	570	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	27,52	35,21	
			Effet du coefficient correcteur :			
12 938	230	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
38 951	693	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
593	11	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
20	0	3	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	22,29	39,13	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
<b>Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA</b>						
<b>Produits des impôts de répartition</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
<b>Fraction de TVA</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	